

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

6556, 26^e Avenue

Horizon des travaux

Été/automne 2019 - Hiver 2020

Préparation des plans et devis

Consultation des locataires

Validation des plans

Été 2020 ou été 2021

Début du chantier, selon les budgets octroyés

Vers un HLM de demain

Votre immeuble a près de 35 ans. Avec le temps, certains éléments se sont détériorés et d’autres sont devenus désuets. Étant donné l’âge du bâtiment et des logements, l’Office municipal d’habitation de Montréal (OMHM) a mené, ces dernières années, des études afin de mieux connaître l’état de certaines composantes (structure du bâtiment, toiture, brique, plomberie, ventilation, etc.). Il a aussi réalisé quelques travaux correctifs, en attendant des travaux plus importants.

Inspections, études et travaux réalisés

- ▶ En 2012 : inspections des façades pour s’assurer qu’elles sont sécuritaires
- ▶ En 2014 : travaux correctifs réalisés sur les façades
- ▶ En 2016 : élaboration des plans pour le remplacement des portes et des fenêtres
- ▶ En 2017 : travaux réalisés dans 2 logements à la suite d’infiltrations d’eau majeures
- ▶ En 2018 : études réalisées sur les toitures et dans certains logements
- ▶ Janvier 2019 : nouvelles inspections des façades

Des questions sur les travaux ou la présence de moisissures?



Marc Sédillot
Agent de liaison
514 868-3077

ou



Mélanie Gélinas
Agente de liaison
514 872-9224

Constats

- ▶ Infiltrations d'eau récurrentes
- ▶ Présence de moisissures à certains endroits sur les murs extérieurs
- ▶ Joints de mortier vidés
- ▶ Attaches de briques rouillées et brisées
- ▶ Linteaux en mauvais état

Vers un HLM de demain

À la lumière des informations recueillies, l'OMHM a décidé, en mars dernier, d'ajouter les habitations Marie-Rollet à sa liste de HLM de demain. Il planifie donc un chantier de grande envergure afin de régler de façon durable l'ensemble des problèmes relevés.

Dans l'immeuble et à l'extérieur :

- ▶ Décontamination fongique
- ▶ Remise en état des murs (alcôves, revêtement d'aluminium, linteaux, isolation, attaches de briques, membranes, gypse extérieur, etc.)
- ▶ Remplacement de la brique
- ▶ Remplacement des portes et des fenêtres
- ▶ Réparation des planchers des balcons
- ▶ Remise en état des garde-corps
- ▶ Démolition et reconstruction de la rampe d'accès

Avec vous



C'est naturel

Rencontre d'information du 21 mai 2019

- ▶ Les **45 locataires** présents ont pu rencontrer l'équipe du projet.

- ▶ Cette rencontre a aussi permis de :
 - ▶ faire le point sur l'état de l'immeuble;
 - ▶ informer les locataires de la présence de moisissures;
 - ▶ discuter des effets des moisissures sur la santé avec le responsable médical, Dr David Kaiser de la Direction régionale de la santé publique;
 - ▶ préciser la procédure à suivre si vous avez des problèmes de santé ou si vous êtes inquiets en raison de la présence de moisissures;
 - ▶ discuter des travaux majeurs et des consultations à venir ainsi que des prochaines étapes;
 - ▶ répondre aux questions des locataires.

Rappelons qu'en attendant le début des travaux, les opérations courantes (entretien, renouvellement de bail, changement de logement, etc.) se poursuivent.

Présence de moisissures

Que sont les moisissures?

Les moisissures sont des champignons microscopiques que l'on trouve à peu près partout et qui ont tendance à s'accumuler dans les endroits humides. Les moisissures dispersent dans l'air de fines particules, les spores, qui peuvent avoir un impact sur la santé si elles sont présentes en quantité importante.

Quelle en est la cause? Où se trouvent-elles?

Dans votre immeuble, les moisissures sont causées par les infiltrations d'eau récurrentes par l'extérieur. Elles se retrouvent dans les murs extérieurs. La présence de moisissures est plus importante aux étages 3, 4 et 5, mais le degré de contamination est qualifié de faible par nos experts.

Quels sont leurs effets possibles sur la santé?

Les personnes affectées peuvent manifester des symptômes comparables à ceux des allergies :

- ▶ irritation des yeux, du nez et de la gorge;
- ▶ écoulement nasal et congestion des sinus;
- ▶ asthme et infections sous forme de sinusite ou de bronchite.

Les personnes qui souffrent d'asthme, qui sont sujettes aux bronchites ou à d'autres problèmes respiratoires ou qui fument sont donc plus susceptibles de développer des problèmes liés à la présence de moisissures. Toutefois, les personnes exposées aux moisissures ne développent pas toutes un problème de santé.

Présence de moisissures

Que faire si la présence de moisissure me préoccupe?

Si vous avez des **préoccupations concernant votre santé ou des symptômes qui persistent** et qui pourraient être causés par la présence de moisissures, **consultez immédiatement votre médecin. Communiquez aussi avec un de vos agents de liaison, Marc Sédillot, au 514 868-3077, ou Mélanie Gélinas, au 514 872-9224.** Ils pourront vous renseigner sur les solutions envisageables.

Le saviez-vous?

Vous pouvez contribuer au maintien d'une bonne qualité de l'air dans votre logement en assurant une bonne aération de votre logement. Pour ce faire :

- ▶ assurez-vous de ne jamais bloquer les grilles de ventilation;
- ▶ faites fonctionner la hotte de cuisine et le ventilateur de la salle de bain;
- ▶ nettoyez ou remplacez régulièrement les filtres de votre hotte de cuisine;
- ▶ nettoyez régulièrement la grille du ventilateur de la salle de bain;
- ▶ aérez votre logement en ouvrant les fenêtres, lorsque la météo le permet;
- ▶ lors d'un dégât d'eau, avisez notre centre d'appels le plus rapidement possible.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7
514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



SCHL CMHC

Société
d'habitation

Québec 